

Le déminage des terres prioritaires

i l est fondamental de déminer les terres et de faire en sorte qu'on puisse les utiliser de manière productive, dans de bonnes conditions de sécurité. Le calendrier de 10 ans inscrit dans la Convention est ambitieux et il fixe un objectif qui nécessitera une mobilisation massive de ressources, d'ingéniosité et de volonté politique. Un des premiers défis à relever réside dans l'établissement de données de référence fiables sur la contamination actuelle par les mines et dans l'établissement de priorités de déminage d'après les besoins humanitaires les plus pressants.

Le déminage a connu une révolution tant en théorie qu'en pratique, ces dernières années. On est passé d'un modèle du déminage reposant sur le nombre de mines à un modèle davantage axé sur l'impact qu'elles ont sur les populations locales. Dans les programmes de déminage antérieurs, on mesurait souvent le succès d'après le nombre de mines détectées et détruites plutôt que d'après la superficie des terres productives déminées ou d'après la diminution des effets sociaux et économiques des mines sur les populations locales.

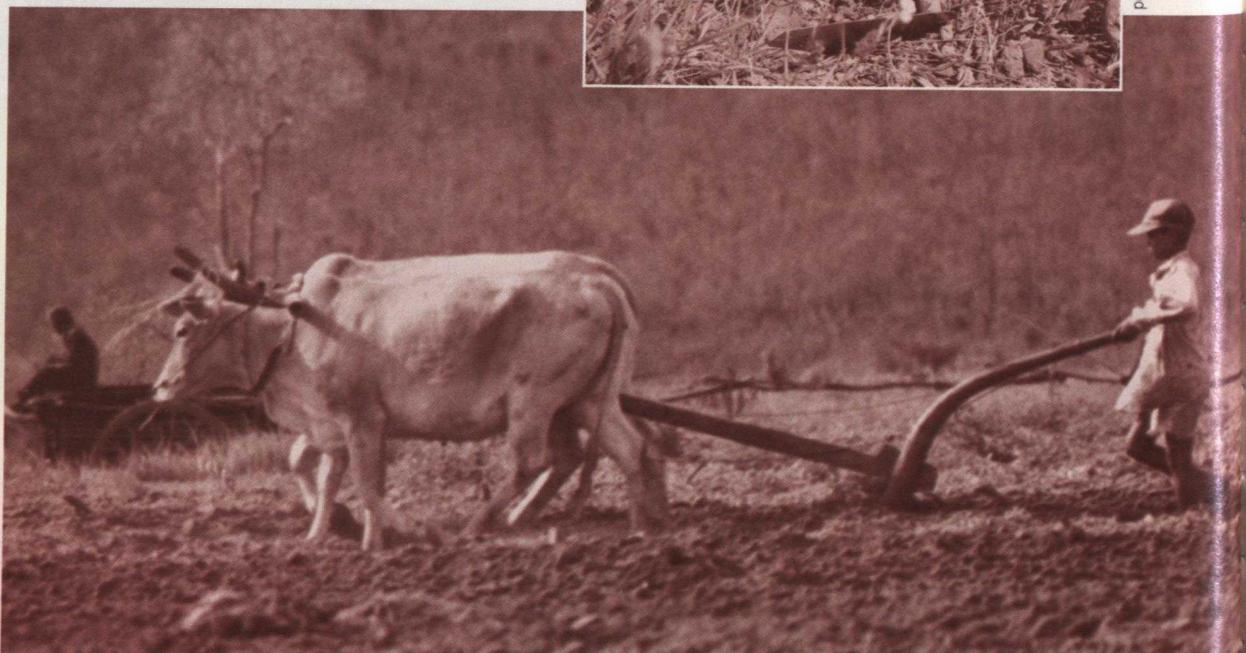
Les approches plus récentes font appel à la consultation communautaire et à des études d'impact afin de repérer les secteurs à la fois à haut risque et ayant un degré de priorité élevé, comme les routes, les champs, les sources d'eau et de bois qu'il faut déminer d'abord. Dans certains cas, des techniques de réduction sectorielle, comme le recours à des chiens spécialement dressés pour détecter les mines, ont accru de manière spectaculaire la rapidité avec laquelle on peut remettre en culture de grandes superficies de terre.

Malheureusement, le manque de données



John Rosted

L'efficacité du déminage doit se mesurer en fonction de la portion de la surface terrestre qui est remise en exploitation.



Nic Dunlop/DFAIT